

UNE AUTRE "FAMILLE" ? LES RESEAUX FEMININS DE VOISINAGE EN VILLE

Abdou Salam FALL

L'urbanisation, dans le cas du Sénégal, procède essentiellement de la dégradation progressive des conditions de vie en milieu rural (Antoine, 1990). Les réseaux de solidarité fondés sur la parenté, l'ethnie, le lieu d'origine... ont activement contribué à entretenir les flux migratoires de l'intérieur du pays vers Dakar qui, à lui seul, concentre près de 50% de la population urbaine sénégalaise selon le recensement de 1988. Les réseaux sociaux sont des moyens privilégiés pour entretenir les migrations et réciproquement faciliter l'insertion urbaine en s'accommodant aux réalités de la ville. Les réseaux de voisinage participent de ce processus de renouvellement, caractéristique de la culture urbaine, des relais sociaux.

En effet, nos travaux à Dakar et à Pikine nous ont permis de constater l'intensité des rapports de voisinage et les relations étroites que les citoyens développent dans ce cadre. Des regroupements, associations, "tontines" (associations de crédit/épargne rotatif)... se mettent en place et vivifient le quartier. Il s'agit là d'une dynamique de rue, de pâté de maisons, en tout cas d'une proximité circonscrite, plutôt qu'une expérience relationnelle à l'échelle d'un quartier plus vaste au niveau urbain, hétérogène et moins conviviale. Les femmes en sont les principales animatrices.

Elles entraînent les hommes et toute la maisonnée. A partir du voisinage, de nouvelles communautés se constituent et les relations qui en résultent se perpétuent longtemps à travers les générations; le temps et même les déménagements n'y changent rien, bien au contraire.

Nous nous proposons de décrire les caractéristiques essentielles de ces relations de voisinage en les situant dans leur contexte urbain dakarois afin de mettre en relief leurs significations sociales. A cet effet, notre attention se focalise sur le rôle des femmes dans le processus d'émergence de cet espace typiquement urbain de sociabilité. Etant donné l'importance des réseaux de voisinage dans l'agglomération dakaroise, peut-on les envisager comme concurrents de la famille qui, elle, n'aurait plus l'exclusivité d'institution sociale fondamentale et sécurisante répondant toujours aux besoins de ses membres?

1 La relation de réseau est plus qu'une relation primaire

Les réseaux sociaux n'ont pas, à l'image des institutions sociales classiques comme la famille, l'ethnie, la parenté... un champ social ou spatial nettement délimité. Ainsi l'appartenance à des réseaux n'est pas toujours un fait intériorisé par les acteurs sociaux. La complexité de cette notion de réseaux sociaux nous a conduit à recourir à celle de solidarité comme synonyme de sociabilité dynamique afin d'amener les personnes interviewées à nous décrire leur vie relationnelle.

Dans le cadre de l'étude des réseaux de sociabilité en ville (1), nous privilégions, grâce à des entretiens approfondis, une exploration de toute sorte de relations utilitaires (échanges de biens et services, entraide, assistance, réciprocités sociales, recours à des personnes-ressources, relations au sein d'institutions sociales: famille et autres groupes d'origine, génération, classes d'âge, associations, fréquentations, confidents...). Cet attrait du concret pour détecter des niveaux relationnels structurants est rendu nécessaire par la nature abstraite, à certains égards, de notre objet de recherche. Mais les relations urbaines peuvent-elles avoir une base locale si on sait l'importance des communautés d'origine dans l'organisation sociale?

Barry, W. et Barry, L. (1981, 128) voient dans le voisinage "une partie des structures assez lâches et mal circonscrites qui forment l'ensemble des réseaux dans lesquels le citoyen évolue". Cette approche considère le voisinage comme le prolongement d'autres relations elles mêmes structurées. Elle ne prend pas en compte le processus d'activation, d'actualisation voire de transformation des relations contingentes de voisinage en des réseaux de sociabilité (Bourdieu, 1980, 2).

C'est également le cas de Mahling (1987, 10) qui, à propos des réseaux d'une migrante à Dakar, constate une vivacité des relations d'égo dans son voisinage et parmi ses condisciples, un type de fonctionnement de ces relations similaire aux réseaux mais, en conclut que le caractère informel d'organisation leur ôte la qualification de réseaux.

En revanche, (Rosenberg, 1980, 60), analysant les relations dans un quartier en France, procède à une comparaison entre relations de voisinage et familiales. "Pour rester membre d'un réseau, il faut le réactiver sans cesse en pratiquant la coveillance, c'est-à-dire prêter aux autres un genre d'attention ordinairement réservé aux personnes de la famille". Un tel parallélisme renvoie à cette image de communauté de fidélité se développant autour de centres d'intérêt commun dans le voisinage. Etant à la

base des différents réseaux de voisinage, tout en les alimentant, la "coveillance" est plus qu'une relation primaire. Nous entendons par relation primaire toute relation qu'induisent les contingences de la vie en société: relation de travail, voisinage, expérience associative commune, condisciple, co-passager de transport public, co-religieux...

Le besoin utilitaire s'accompagne d'une affectivité ou solidarité qui donne à la relation une dynamique spécifique. C'est cette spécificité qui se construit pour se donner sous la forme de réseau. Le terme communauté, qui est central pour l'analyse des réseaux sociaux, renvoie ici à un vécu commun, à une ou des traditions communes, à un besoin réciproque pour des acteurs sociaux d'interférer, de partager. Une communauté n'est pas nécessairement une entité organisée suivant un modèle de règles de fonctionnement explicites, elle peut relever de sensibilités communes d'acteurs sociaux avec ou sans référence à des institutions sociales, elle peut donc être une relation spécifique allant de soi. La communauté procède à une sélection sociale au sens de relations spécifiques entre ceux ou celles qui la composent. Un réseau peut cadrer avec une ou des communautés comme il peut s'ajuster à des entités distinctes au sein d'une même communauté. Une communauté n'est pas d'avance un réseau. Mais le lien structurant d'un réseau est bien souvent un lien antérieur et/ou vécu socialement. Le réseau apporte un "plus" en se greffant aux liens communautaires pré-existants pour les vivifier, les renforcer, les restructurer, leur donner une signification autre.

A l'échelle d'un réseau de sociabilité, tout ou presque se joue au niveau des avantages supplémentaires que procurent ou pourraient procurer une ou des relations entre des associés ou non. C'est de ce type d'abstraction dont parle (Hannerz, 1983, 223) à propos des avantages potentiels des réseaux : "... l'analyse de réseaux désigne un type particulier d'abstraction et non un type particulier de relation". Il ne s'agit pas d'un simple ou seul lien affectif (relations particulières) entre membres d'une communauté. Il peut s'agir d'intérêt particulier (conjuncturel ou durable), de convergences ou de liens forts et permanents notamment idéologiques (valeurs communes ou distinctes), historiques (gens de même classe d'âge, voisins de longue date...). Il y a toujours un noyau fondamental unificateur auquel se greffent d'autres liens. Ce noyau peut être de l'ordre du subjectif (affection, habitude commune...), de l'ordre de l'objectif (intérêt, convergence...) ou des deux registres à la fois.

Les réseaux de voisinage tirent leur originalité dans le processus de transformation des relations primaires. "Les espaces d'habitat peuvent être porteurs de sociabilités spécifiques" (Bidart, 1988). Mais à l'échelle de tels

réseaux et/ou segments de réseaux, des membres maintiennent des liens quelques fois forts avec d'autres réseaux ou institutions sociales comme pour confirmer que les réseaux sont socialement éclatés dans l'espace de vie des acteurs sociaux (Fall, 1990).

2. L'associativité dans le voisinage comme mode de vie

Dans la plupart de nos quartiers d'enquête, la densité de population est forte. Dakar est une ville d'immigration; environ 30% de l'ensemble des migrants internes du pays viennent s'y installer. L'accès au patrimoine bâti répondant à un processus particulièrement sélectif d'accumulation et d'investissement à longs termes, la location et la sous-location d'habitat sont parmi les modes d'occupation les plus courants. Le type d'aménagement urbain favorise une interdépendance entre les ménages. Les résidents dakarois sont appelés à s'inscrire dans un processus de ré-appropriation de l'espace urbain. Tout fonctionne comme si on est en présence d'une dynamique d'"africanisation" de ville héritée de la colonisation. La crise économique généralisée touche particulièrement les couches sociales moyennes qui se trouvent maintenant proches des couches sociales démunies. L'emploi salarié se raréfie, les revenus des ménages baissent de sorte que de plus en plus de femmes prennent en charge une partie des dépenses grâce à des activités économiques de tout genre en plus des tâches domestiques. La précarité de l'économie informelle et le besoin d'avoir des ressources monétaires les poussent à s'associer.

Dans un tel contexte, les relations étroites dans le voisinage sont de règle. Peu de gens s'y soustraient. Les regroupements formels et informels rythment la vie du quartier. A Khar-Yalla, quartier populaire habité par des migrants anciens et nouveaux et, plus généralement, par des couches sociales relativement démunies, chaque jour de la semaine correspond à la date de rassemblement pour l'une des associations du voisinage, seul le dimanche est réservé à des activités externes au quartier: associations de ressortissants, "tour" de famille... Il se forme une diversité d'associations. L'une d'elles, une tontine, regroupe l'essentiel des femmes âgées de trente à cinquante ans, 130 personnes, et une trentaine d'hommes que leurs épouses ont entraîné dans leur mouvance associative en vue de doubler les chances du ménage d'être désigné comme bénéficiaire de la recette mensuelle. En effet, la mise hebdomadaire est de 1050 f cfa par personne. Chaque mois, trois personnes (deux femmes et un homme) peuvent bénéficier de la recette: 314000 f cfa.

C'est par un tirage au sort que le bénéficiaire est désignée, mais les personnes devant célébrer une cérémonie familiale: baptême, mariage, funérailles... pour elle-même

ou pour des personnes très proches ont la priorité pour le bénéfice de la recette.

Tout en étant membres de cette première tontine (la plus importante que nous ayons rencontré dans ce quartier, par le nombre de ses participants, la recette et la rotation), trente six femmes qui ont pour point commun d'être deuxième, troisième et quatrième épouses se sont regroupées dans une tontine avec deux mises différentes. La première est de 500 f hebdomadaire. Celle qui bénéficie de la recette doit se payer un bien selon les prescriptions arrêtées d'un commun accord au sein du regroupement toutes les fois que la rotation arrive à terme. Il s'agit souvent de différents genres de tissu, de drap de lit ou d'assiette pour servir des repas.

Une fois par semaine, elles se réunissent entre 17 et 19 heures chez celle qui bénéficie de la recette pour apporter leur cotisation, prendre des rafraîchissants, écouter de la musique et danser. Pour la seconde, la mise est de 1000 f mensuellement versée à celle qui a besoin d'organiser une cérémonie pour elle même ou à l'intention d'un membre de sa famille. S'il n'y a pas de cérémonie prévue, l'une d'entre elles est désignée bénéficiaire de la recette par un tirage au sort.

Dans le même espace de voisinage, les premières épouses (de ménages polygame ou monogame) se sont organisées dans une autre tontine suivant le même modèle mais en ramenant les cotisations hebdomadaires à 200 f. A la différence des deuxième, troisième, et quatrième épouses préoccupées par l'équipement domestique ou les effets de toilette et surtout leur habillement, les premières épouses profitent des recettes de la tontine pour soutenir leurs maris en complétant le ravitaillement en nourriture de leur ménages respectifs, l'habillement de leurs enfants ou l'achat de médicaments pour la famille. Comme on peut le remarquer, le statut social de la femme se distingue selon son rang d'épouse dans un ménage polygamique. La première épouse, au contraire des autres épouses, se soustrait de tout ce qui peut paraître mondain pour mieux participer à la prise en charge des besoins essentiels du ménage.

Ce même souci anime d'autres femmes constituées en tontine au bénéfice des enfants qui "tètent encore le sein de leurs mères". On y fait participer son enfant en versant une cotisation hebdomadaire dont le montant, variant entre 100 et 150 f, est laissée à l'appréciation de chacune. A tour de rôle, on reçoit ce qu'on avait contribué à l'intention des autres. Les recettes servent à acheter des habits pour les enfants. Le même principe du "chacun selon ses moyens" est à la base d'une autre association dite "Sanni Diamra" (2) qui regroupe cent trente personnes, principalement des femmes. La participation hebdomadaire

varie entre 100 et 500 f. Un supplément de 25 f est obligatoire pour toute participante et revient de droit à la responsable du "Sanni Diamra", la secrétaire, celle qui tient le carnet des contributions (elle est forgeron d'origine) et celle, également castée, c'est-à-dire originaire de famille à spécialisation professionnelle marquée et donc de rang inférieur selon la stratification sociale, qui s'occupe de l'organisation pratique des regroupements (étaler les nattes, informer en cas de changement de date etc...). Cette division des rôles dans l'association par laquelle des tâches sont dévolues à des personnes par la naissance montre que l'ordre social se perpétue; les valeurs d'inégalité sociale se maintiennent.

En outre, chaque rassemblement est l'occasion de jumeler deux femmes, chacune se déclarant la "mère choisie" de l'autre, pratique récente connue en wolof sous le nom : "Ndèye dikké" (3). L'amitié est scellée par des échanges de bracelets et lors de prochaines réunions ou à l'occasion de cérémonies familiales par des réciprocity sous la forme de cadeaux dont la nature est laissée à l'appréciation de celle qui fait l'offre. Une amitié née ainsi dans l'association et se perpétue. Les femmes mises en rapport deviennent, dans certains cas, des confidentes. Cette manière d'investir le voisinage en y forgeant des amitiés par binômes entre membres de même association est particulièrement original et rend compte des spécificités des relations urbaines.

D'autres tontines existent dans le voisinage, comme celle des jeunes dames (monogames de couples jeunes, divorcées...), celle des jeunes filles (15 à 25 ans). Viennent ensuite le comité politique du parti au pouvoir auquel l'adhésion va de soi dans le contexte de ce quartier, mais aussi les deux associations religieuses féminines affiliées aux deux grandes confréries musulmanes au Sénégal: tidiane et mouride. Très souvent, une personne adhère à plusieurs associations dans son voisinage. La plupart des femmes de ces associations pratiquent un petit commerce: préparation de beignets qu'elles vendent y compris lors des réunions de tontine, petite table devant chez soi où sont étalées pour la vente des fruits ou autres denrées. Leur marge bénéficiaire étant faible, la participation à plusieurs associations d'épargne-crédit leurs permet de mobiliser des ressources pour un éventuel investissement ou la satisfaction de besoin quotidien ou exceptionnel. L'associativité procède ici de stratégie individuelle et collective de survie de couches sociales démunies. Elle est un habile moyen de conforter les relations de voisinage et de formaliser la solidarité. En effet, l'associativité est, dans cet espace de voisinage, un mode de vie, un type de sociabilité car voisiner c'est ici créer des liens dynamiques et solidaires.

Le rôle de contrôle social qu'ont les associations est notable. L'association des deuxième, troisième, et quatrième épouses peut faire intervenir (un peu comme un syndicat!) ses membres dans un ménage, à la demande du chef de famille, pour gérer les conflits entre des co-épouses. C'est ce même principe de la "coveillance" qui explique que participer aux associations permet d'échapper ou de contrôler, dans une certaine mesure, les commérages que la promiscuité favorise. Il s'agit d'une curiosité des voisines, curiosité qui à force de s'exprimer devient normative. De même, pour les femmes, la vie associative correspond à un besoin personnel de se soustraire, quelques heures de la journée, de la vie domestique pour retrouver leurs pairs, s'épanouir en communiquant plus librement, en tout cas, avec moins d'auto-censure. En effet les femmes sont très occupées par les obligations domestiques: cuisine, petit commerce... et par l'assistance de l'époux et des enfants. Leur statut de mère et les valeurs de déférence qui s'y attachent dans le ménage les mettent dans le besoin de chercher refuge ailleurs dans la quête d'un équilibre psycho-affectif, et les associations leur en donnent le moyen social. La "coveillance" s'exprime différemment dans le cas de Dakar où on est en présence d'une société à statuts, une société hiérarchisée et où la délégation de pouvoir est un fait social et organisationnel courant et structurant. Même s'il y a partage dans la relation qui se crée, réciprocité en termes d'intérêt propre à chacune des parties, les rapports hiérarchiques demeurent. La responsable de la tontine rend des services à l'association tout en profitant d'elle. Et ce service est reconnu et codifié. Son statut de "mère" de la tontine lui confère des rôles qu'elle seule peut jouer. Elle peut recommander des membres de son association auprès d'autres institutions informelles de crédit tout en étant la garantie publique de ce prêt. C'est une relation tutélaire qui se développe et qui devient source de pouvoir.

Comme le note Rosenberg, c'est souvent devant une situation exceptionnelle, "un accident ou son semblant", que l'acteur puise dans le quotidien de ses rapports des ressources qu'il découvre en faisant face aux besoins à satisfaire. A Grand Yoff, quartier populaire situé sur la ligne de partage entre Dakar et sa périphérie et habité par des migrants et autres résidents dakarois de conditions de vie relativement modestes, deux ménages ayant cohabité comme sous-locataires, ont fini par mettre en commun leurs faibles moyens économiques pour cuisiner ensemble. Ces ménages ont à leur tête des femmes sans aucun lien d'origine; l'une, ouvrière temporaire, fut laissée en ville par son mari qui a rejoint son village d'origine depuis plusieurs années, tandis que la seconde, sans travail, est mariée à un polygame qui ne la fréquente qu'un jour sur deux. Le fait de partager désormais l'unité de consommation est socialement très significatif. Il est en même temps révélateur des conditions possibles d'émergence de relations intimes

pouvant générer des réseaux de sociabilité circonstanciels ou durables.

Au total, l'associativité décrite comme mode de vie indique l'existence d'une forte sociabilité et l'émergence de nouvelles communautés dans le voisinage. C'est donc l'espace de la famille qui s'élargit à d'autres unités sociales et sensibilités urbaines: le voisinage, l'associativité, les regroupements informels. La sociabilité se trouve renforcée par cette quête permanente, pour ainsi dire, de la relation comme mode de survie dans un contexte économique difficile.

3 Le réseau de voisinage comme capital social

La stratégie d'investissement et de transformation des relations de voisinage en réseaux de sociabilité est facilitée par la perception des relations sociales comme pouvant constituer un capital. Evidemment ceci ne préjuge en rien du caractère conscient ou non de l'élan consistant à former des réseaux. Mais il signifie que la constitution de réseaux est un fait culturel procédant d'une démarche à la fois individuelle et collective. La vie associative intense dans le voisinage peut être interprétée en tant que processus actif de constitution d'un capital social. Perçue sous l'angle d'une stratégie individuelle, la transformation de relations primaires de voisinage en des relations utilitaires et électives favorise l'initiative personnelle et permet une régulation plus grande que dans le cas de relations dans des communautés d'origine: famille, ethnie, religion....

Le caractère particulièrement fonctionnel des réseaux de voisinage, de même que leur relative durabilité motivent notre intérêt pour l'approche culturelle. Nous avons observé dans la plupart de nos lieux d'enquête, une nette prégnance des réseaux de sociabilité occasionnés par une longue cohabitation. Pour les dakarois (es) de souche, le voisinage apparaît comme un élément d'identité sociale. La classe d'âge est circonscrite aux personnes avec qui on a grandi dans le voisinage. Les ami(e)s sont élu(e)s parmi les condisciples à l'école coranique ou lors de la scolarisation.

Sur un autre plan, une certaine philosophie de l'hospitalité a marqué les relations entre dakarois (e) s et migrants durant les années 50 et 60. "Le premier à occuper une chambre le soir, doit hospitalité aux autres arrivants." La morale wolof qui s'enrichit de préceptes religieux tirés du Coran foisonne d'adages à la faveur de l'insertion urbaine des migrants. Le fait d'avoir sous son autorité ou sa tutelle, sous quelques formes que ce soit, une diversité de personnes -des migrant(e)s en général- valorise le statut des dakarois(e)s. Nombre de notables tiennent leur rang en

se faisant distinguer par le sens du service à autrui. Evidemment, ils sont souvent des propriétaires de maisons dont une partie est mise en location; les rapports de voisinage avec les locataires se transformant en des relations plutôt familiales. Cette pratique consistant à se mettre sous la tutelle d'une personne-ressource est courante chez les migrants installés à Dakar. Elle est particulièrement importante pour tout ce qui concerne le non quotidien à Dakar et à Pikine. Actuellement, ceux qui tiennent lieu d'autorité pour des migrants à Pikine se recrutent parmi des personnes-ressources dans le voisinage, dans les associations notamment religieuses car les réseaux de parenté n'offrent point suffisamment de ressources pour tous les besoins.

A l'occasion des cérémonies familiales, aussi modestes soient-elles, intervient une autorité religieuse: mariage, baptême, funérailles... Il convient donc d'entretenir des relations suivies avec une autorité pour faire appel à elle, le cas échéant.

Dans la vie urbaine, le recours à l'administration est obligé. Les femmes chefs de ménage (veuve, divorcée, célibataire, mariée dont l'époux est hors du pays ou de la ville...), de même que les hommes non scolarisés recourent à des intermédiaires bien introduits dans l'administration (agents de police, de la municipalité etc... à la retraite et reconvertis dans le courtage, chefs de quartier...) pour nombre de démarches administratives (foncier, impôt, allocation de retraite, scolarité des enfants, correspondance...).

A la suite des déguerpissements de populations - en général les premières générations de migrants- de Dakar à Pikine, une communauté de sort entre ceux qui sont installés dans ces nouveaux quartiers, une participation à l'édification d'une histoire de quartier fraient la voie à des réseaux de voisinage très denses. Là également, le voisinage et la parenté se confondent pour re-dimensionner l'espace de la famille.

Socialement, la proximité est fondamentale dans la relation. Le voisinage se présente, sous cet angle, comme un réseau d'origine. Les relations primaires de voisinage deviennent des réseaux allant de soi. Le processus d'électivité qui le fonde laisse penser à une relation d'origine voulue, entretenue et perpétuée. La référence aux parents est présente et ceux-ci ont vécu avec les leurs des conditions d'installation ou de déménagement dans de nouveaux quartiers à Dakar qui les ont amenés à partager bien des expériences avec leur voisinage. C'est ainsi qu'à la Médina, vieux quartier populaire habité essentiellement par les dakarois anciennement déguerpis du Plateau, des animatrices d'associations féminines sont liées par une

longue cohabitation qu'elles tiennent de leurs parents dont l'amitié est telle que leur famille et leur voisinage forment une sorte d'osmose. La relation spécifique entretenue avec le cadre d'habitation se traduit par une nette délimitation de cet espace identitaire, la rue ou le pâté de maisons.

Des liens complexes entre différentes associations ("tontine", "sanni diamra", comité politique, association religieuse) se nouent tout naturellement. Le pouvoir coutumier organisateur de la vie du quartier se dilue partiellement dans les associations. Les femmes tiennent un rôle organisateur dans le voisinage que les hommes ne leur disputent pas, malgré l'autorité formelle qu'ils montrent dans le ménage et leur implication dans les activités productives.

Mais ce rôle organisateur des femmes, dont les points d'ancrage dans la société civile sont réelles, ce qui leur confère le pouvoir de relais sociaux, est-il une base d'ascension sociale y compris dans les sphères du pouvoir Etatique? La dynamique clientélisme de l'Etat et des pouvoirs politiques laissent croire à une subordination des pouvoirs dans les quartiers étant ainsi à la société civile des moyens de se constituer en contre pouvoir.

Conclusion

Les rapports de voisinage varient d'un quartier à l'autre, et même d'un pâté de maisons à l'autre. Dans les cas observés, un important brassage culturel s'y effectue. Des familles d'origine sociale différente cohabitent. La vie associative est animée principalement par les femmes qui, ce faisant, modifient et structurent les relations primaires de voisinage. Une base commune de sociabilité se développe. Elle est la trame de réseaux typiquement urbains; réseaux se focalisant dans le voisinage. De nouvelles communautés émergent tout en reconnaissant et en accommodant des communautés d'origine pour les ré-interpréter. Les réseaux de voisinage correspondent à des besoins également spécifiques d'insertion urbaine.

Le rapport de l'acteur social aux réseaux est dynamique. L'acteur social est un faiseur de réseau. En retour le réseau offre des ressources réelles ou potentielles. Tout est donc question d'adaptation, de stratégies non pas seulement pour tirer profit des réseaux mais, en même temps, pour les entretenir en quelque sorte. Les réseaux ne sont pas socialement désincarnés. Les acteurs sociaux sont impliqués. Leur vécu, analyse sociale, ou appréciation de leur environnement social, de leurs rôles et statuts sociaux, en somme leur perception du social et les positionnements qui en résultent sont des leviers importants pour l'intelligibilité des réseaux. Il n'existe pas de

réseau socialement autonome, pas même le réseau de voisinage dont les liens avec l'ailleurs sont, en effet, observés. L'idéologie de la relation comme capital social continue de s'actualiser sous de nouvelles formes. Une nouvelle culture émerge. Les réseaux de voisinage au travers de l'expérience des femmes se présentent comme des instruments obligés, à la fois d'adaptation des structures familiales au contexte de la ville, et d'insertion urbaine au moment où les réseaux de parenté s'essouffent face aux sollicitations multifformes que la crise ne cesse de générer. Cependant, la référence à la famille, en tant que facteur d'identité sociale, constitue la "caution" sans laquelle l'appartenance à un réseau de voisinage, comme à tout autre réseau social, est hypothéquée.

BIBLIOGRAPHIE

- Andezian, S., Streiff-Fenart, J. (1983) Relations de voisinage et contrôle social. Le rôle des femmes dans les communautés maghrébines immigrées dans le Sud de la France, Peuples Méditerranéens, 22-23, janv.- juin.
- Antoine, Ph. (1990) "Croissance urbaine et insertion des migrants dans les villes africaines". Communication présentée à l'occasion du colloque international "Des Langues et des Villes" par le C.L.A.D., Université Cheikh Anta Diop, 15 - 17 Dec. 1990, 15p.
- Antoine, Ph., Bocquier, Ph., Fall, A.S., Guissé, Y. (1990) "Etude de l'insertion urbaine des migrants, approche biographique et réseaux sociaux. Présentation de la méthodologie de l'enquête menée à Dakar (Sénégal)". Communication présentée à l'occasion de la Conférence sur le Rôle des migrations dans le développement de l'Afrique: problèmes et politiques pour les années 90, 19-23 févr. 1990, Nairobi, par l'U.E.P.A.
- Barry, W., Barry, L. (1981) Réseaux, quartier et communauté. Préliminaire à l'étude de la question communautaire, Espace et société, 38-39.
- Bertaux, D. (1987) Du monopole au pluralisme méthodologique dans la sociologie de la mobilité sociale, Annales de Vauresson, 26.
- Bourdieu, P. (1980) Le capital social. Notes provisoires, Actes de la Recherche en Sciences Sociales, janvier, n° spécial sur "le Capital social".
- Bidart, Cl. (1988) Sociabilités : quelques variables, Revue Française de Sociologie, XXIX.
- Bonnardel, R. Van-Chi (1978) Vie de relations au Sénégal. La circulation des biens. IFAN Dakar, Mémoires de l'IFAN, 90, 927 p.
- Degenne, A. (1983) Sur les réseaux de sociabilité, Revue française de sociologie, XXIV.
- Diop, A. B. (1985) La Famille wolof. Karthala, Paris.
- Fall, A. S. (1990) Du Questionnaire biographique quantitatif aux entretiens approfondis sur les réseaux de sociabilité en ville, Pratiques sociales et travail en milieu urbain, 14, ORSTOM, SUD, 13p. à paraître.

- Ferrand, A. (1987) (dir. de.) " Un niveau intermédiaire: les réseaux sociaux", La Celle Saint-Cloud, Centre d'Etudes des Solidarités Sociales, Actes du séminaire de l'IRESO-CNRS, pag.multiple..
- Fortin, A. (1987) Histoires de familles et de réseaux. La sociabilité au Québec d'hier à demain. Editions Saint-Martin, avec la coll. de Delage, D., Dufour, J.D., Fortin, L. , 225p.
- Grafmeyer , Y. J. (1984) L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine. Aubier Montaigne, 334 p.
- Hannerz, U. (1980) Explorer la ville. Editions de Minuit, (le sens commun), 418 p.
- Héran, F. (1988) La sociabilité, une pratique culturelle, Economie et statistique, 216.
- Katuszewski, J., Ogien, R. (1978) Réseaux total et fragments de réseaux. La formation et le développement de réseaux sociaux d'immigrants dans les centres urbains. CERESM, Université de Provence, 187 p.
- Katuszewski, J., Ogien, R. (1981) Réseaux d'immigrés. Ethnographie de nulle part. Editions Economie et Humanisme, (collections Politiques sociales), les Editions ouvrières, 185 p.
- Lemieux, V. (1982) Réseaux et appareils. Logique des systèmes e' langage des graphes. Québec-Maloine, 162 p.
- Magaud, J., Sugita, K. (1990) "A propos d'une comparaison franco-japonaise: le retour des réseaux", Université de Lyon II, LAU/GEDISST-CNRS.
- Mahling, K. (1987) "Stratégies pour vivre. Réseaux et relations à Dakar". ENDA-MSID, 38 p.
- Mottin-Sylla, M.H. (1987) "L'Argent et l'intérêt: Tontines et autres pratiques féminines de mobilisation de moyens à Dakar", ENDA-GRAF-ARGENT-11, 22p.
- Osmont, A. (1970) "Processus de formation d'une communauté urbaine: les castors de Dakar", Paris, E.H.S.S., Thèse de doctorat sous la direction de Mercier, 279 p.

- Passeron, J.C. (1990) Biographies, flux, itinéraires, trajectoires, Revue Française de Sociologie, Jan-mars XXXI-1.
- Rosenberg, S. (1980) Vivre dans son quartier...quand même, Les Annales de la recherche urbaine, 9.

NOTES

- (1) Nos recherches s'inscrivent dans un programme d'étude de "L'insertion urbaine dans l'agglomération Dakaraise" mené conjointement par l'IFAN et l'ORSTOM. La composition de l'équipe est la suivante: Ph. ANTOINE, Démographe; Ph. BOCQUIER, Démographe-Statisticien; A. B. DIOP, Sociologue; A. S. FALL, Sociologue; Y. Mb. GUISSÉ, Anthropologue; J. NANITELAMIO, Psycho-sociologue.
- (2) "Sanni Diamra" est en référence à un rite obligatoire lors du pèlerinage à la Mecque qui consiste à jeter ("sanni" en wolof) dans une même direction sept pierres appelées "Diamra". En fait, lorsque les femmes se réunissent pour le "Sanni Diamra", elles étalent un grand pagne et chacune y jette sa contribution qui, selon la tontine peut être de l'argent, une denrée de première nécessité (savon, sucre, riz, huile...), de la lingerie féminine (soutien-gorge, slip...), des effets de toilette etc... C'est par un tirage au sort fait sur place que la bénéficiaire de la recette ramasse tout ce qu'il y a sur le grand pagne et le carnet que fait tenir la principale responsable de la tontine pour noter le montant ou la nature de la contribution de chaque participante.
- (3) Mottin-Sylla (1987:9) définit le "*ndèy dikké*" comme "une pratique d'élection d'une relation privilégiée d'amitié entre deux personnes, cette relation étant orientée (c'est-à-dire pas forcément réciproque dans sa nature)".

STRUCTURES FAMILIALES, NUPTIALITE ET FECONDITE CAS DE 5 PAYS ARABOPHONES

A.L. GUEYE

I. Introduction

1.1. *Objet et contenu de l'étude*

L'étude de l'influence de la structure du ménage sur la fécondité a toujours été un sujet d'intérêt particulier pour les sociologues et les démographes. Selon J.C. Caldwell (1982), une telle étude peut être menée à deux niveaux d'analyse selon que l'on s'attend à une fécondité différentielle entre ménages à structures différentes au sein d'une même société ou entre plusieurs sociétés caractérisées par la prévalence d'un type de ménage¹.

Si l'on considère les sociétés africaines, on peut, par exemple, noter certains traits communs qui amènent souvent à les considérer comme des sociétés homogènes, en particulier la prédominance du secteur agricole caractéristique des sociétés pré-industrielles, sociétés dans lesquelles le type le plus fréquent de ménage est le ménage étendu (ou ménage élargi). Or, Lorimer (1954) a montré que la prédominance des ménages étendus encourage les couples à avoir un nombre relativement important d'enfants pour assurer aux parents le soutien social et économique souhaité². Davis (1955) confirme le niveau relativement élevé de la fécondité dans les ménages élargis et l'explique par le fait que dans de tels ménages, la responsabilité d'élever les enfants est partagée entre les parents et les autres membres du ménage. C'est pourquoi, il y aurait peu de motivation pour une fécondité moins élevée³. Caldwell (1982) ajoute que la fécondité plus élevée dans les ménages élargis, est due au fait que les normes sociales en matière de procréation, si elles existent, seront observées plus strictement dans ces ménages où plusieurs générations cohabitent et où, par conséquent, les contrôles sociaux devraient s'exercer de façon plus rigide que dans les ménages nucléaires.

La présente étude abordera la question dans les mêmes

¹ J.C. Caldwell, G. Immerwahr, L.T. Ruzica, Illustrative Analysis: Family Structure and Fertility, WFS Scientific Reports, Number 39, December 1982.

² Lorimer, Frank (1954) Culture and Human Fertility, Paris: UNESCO.

³ Davis, Kingsley (1955) Institutional Patterns Favoring High Fertility in Underdeveloped Areas. Engenics Quartely 2.

CONFERENCE « FEMME, FAMILLE ET POPULATION »
OUAGADOUGOU, BURKINA FASO, 24-29 AVRIL 1991

CONFERENCE ON "WOMEN, FAMILY AND POPULATION"
OUAGADOUGOU, BURKINA FASO, APRIL 24-29, 1991

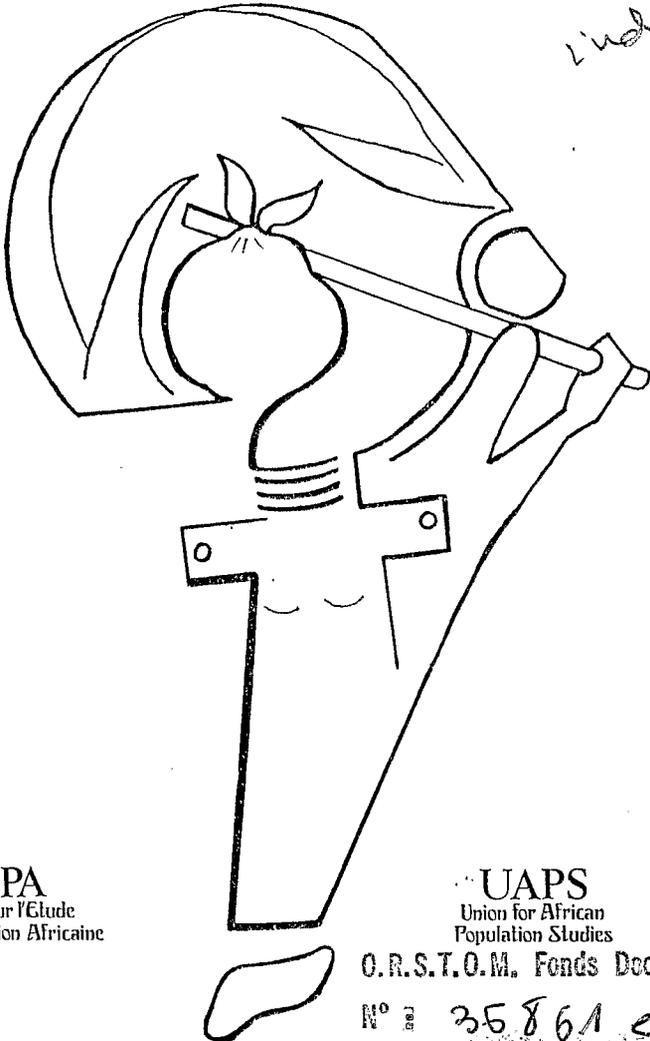
Volume 2

+ F2

Communications spontanées

Spontaneous papers

Lindsey JMC



UEPA
Union pour l'Etude
de la Population Africaine

UAPS
Union for African
Population Studies

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 35861 ex 1

Cote : B

M 192